



**Destination Montagne**  
**Agence Immobilière**  
Groupe SSIT

## HONORAIRES DE TRANSACTION

Montant de la transaction	Honoraires TTC (*)
De 0 à 50 000 €	12 %
De 50 001 € à 200 000 €	9,6 %
A partir de 200 001 €	7,2 %

(\*) TVA au taux en vigueur incluse

Valeur à partir du 01/01/2021. Honoraires de négociation, à la charge du Vendeur portant sur des immeubles à usage commercial ou d'habitation et sur les terrains à bâtir. Honoraires calculés sur le prix de vente.

Non détention de fonds

Affiniski ne doit recevoir ni détenir d'autres fonds, effets ou valeurs que ceux représentatifs de sa rémunération ou de sa commission (article 94 du décret n° 72-678 du 20 juillet 1972).